

CONTOURNEMENT DE BINCHE, SECTION 1

Les études d'incidences s'inscrivent dans une approche de mise en oeuvre des principes du développement durable, de gestion parcimonieuse du sol et en particulier des principes de précaution et de prévention.

La présente étude accompagnait la demande de permis de bâtir de la section 1 du contournement Nord-Est de Binche.

Les principaux objectifs de l'étude d'incidences ont été les suivants : Identifier et évaluer les incidences du projet ainsi que du chantier sur l'environnement (tant sur le milieu abiotique que biotique et humain) ; Proposer des mesures d'améliorations susceptibles d'atténuer ou de supprimer les effets négatifs mis en évidence, et en évaluer l'efficacité.

Cette étude constituait pour les autorités une aide à la décision, leur permettant d'appréhender les différents impacts du projet et de se prononcer en connaissance de cause sur son opportunité ainsi que sur les éventuelles améliorations à y apporter.

Après avoir décrit la situation existante, l'étude s'est attachée à déterminer l'évolution des différents domaines telle qu'elle se produirait sans la réalisation du projet.

Le projet consiste en la transformation de la N 55 en une nouvelle voirie à 2 x 2 bandes de circulation entre la N 27 et la N 563, sise parallèlement à l'actuelle rue des Mineurs.

De la sorte, on prolongerait le profil de la N 55 en provenance de l'autoroute E 42. Le carrefour avec la N 27 serait réaménagé en rondpoint tandis que celui avec la rue Albert-Elisabeth serait géré par un pont avec bretelles d'accès.

En conclusion, la comparaison des incidences négatives et positives dans les différentes situations étudiées montre que, toutes proportions gardées (les importances absolues des différents points analysés n'étant pas comparables entre elles) et moyennant certaines modifications, le projet entraîne une amélioration de la situation, notamment en ce qui concerne le bruit pour les riverains.



(Photos : MET D.142)

